

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens – Juillet 2019

Sommaire

**Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé**

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : 35035-182346/001/CY

Valeur du contrat : 808 684,50 $

Date d’octroi du contrat : 27 juin 2019

Date de livraison : 9 août 2019

Numéro d’enregistrement : POR-005-19

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d’écrire à [por-rop@pco-bcp.ca](mailto:por-rop@pco-bcp.ca)

This summary is also available in English.



Résumé

# Introduction

Le Secrétariat des communications et consultation du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener une recherche en cycles continus, à l’aide de groupes de discussion réunissant des membres du public de partout au pays et portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L’objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d’influence de l’opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l’élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu’elles continuent de s’harmoniser avec les points de vue des Canadiennes et des Canadiens et leurs besoins en matière d’information, tout en demeurant claires et à faciles comprendre.

La recherche vise à aider le Secrétariat des communications et consultation du BCP à remplir son mandat, qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Plus particulièrement, la recherche permettra de s’assurer que le BCP détient une compréhension continue des tendances émergentes et des enjeux de macro‑niveau qui intéressent le gouvernement.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent des douze groupes de discussion en personne organisés entre le 10 et le 25 juillet 2019, dans six différentes villes des provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l’Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent ci-dessous.

En ce qui concerne les objectifs spécifiques de ces cycles de discussions, la recherche a notamment permis d’analyser une vaste gamme d’enjeux, certains plus en profondeur, y compris la connaissance et les perceptions entourant de récents reportages médiatiques sur le gouvernement du Canada, des initiatives particulières et de récentes annonces relativement aux éléments qui suivent : la tarification du gouvernement fédéral sur la pollution, le projet d’agrandissement de l’oléoduc Trans Mountain, l’interdiction des matières plastiques à usage unique, le régime national d’assurance-médicaments, l’Incitatif à l’achat d’une première propriété et la simulation de crise visant à mesurer la résistance hypothécaire. En outre, la recherche a porté sur des questions d’intérêt local, en matière d’environnement, de soins de santé et de logement. De plus, trois exercices ont été menés avec les participants afin de mieux comprendre leurs attentes à l’égard des priorités du gouvernement du Canada, de façon générale, et en ce qui concerne plus particulièrement les soins de santé, ainsi que pour évaluer la dénomination éventuelle du régime national d’assurance-médicaments du gouvernement fédéral.

Il convient de souligner que les résultats de la présente étude doivent être interprétés avec prudence, les conclusions d’une recherche qualitative étant de nature directionnelle et ne pouvant être attribués à l’ensemble de la population à l’étude avec un quelconque degré de certitude.

# Méthodologie

**Aperçu des groupes**

Public cible

* Résidents canadiens de 18 ans et plus
* Pour le premier cycle, les groupes ont été divisés selon le sexe
* À Mississauga et à Vancouver, on a recruté une juste proportion de propriétaires et de locataires

Approche détaillée

* Douze groupes de discussion en personne dans six villes canadiennes
* Deux groupes ont été mis sur pied à chaque endroit, à Mississauga, Ontario (10 juillet), à Barrie, Ontario (11 juillet), à Miramichi, Nouveau-Brunswick (16 juillet), à Saint-Jérôme, Québec (18 juillet), à Vancouver, Colombie-Britannique (23 juillet), et à Winnipeg, Manitoba (25 juillet).
* Les discussions des groupes de Saint-Jérôme, au Québec, ont été menées en français alors que toutes les autres ont eu lieu en anglais.
* Au total, dix participants ont été recrutés pour chaque groupe, afin d’assurer la présence d’au moins huit personnes.
* Chaque participant a perçu des honoraires de 90 $ pour son temps.
* Dans l’ensemble des villes, 102 personnes ont participé, au total. Des détails sur le nombre de participants par groupe peuvent être consultés ci-dessous.

**Composition des groupes et emplacements**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **LIEU** | **GROUPE** | **LANGUE** | **DATE** | **HEURE** | **COMPOSITION DU GROUPE** | **NOMBRE DE PARTICIPANTS** |
| Mississauga | 1 | Anglais | 10 juillet 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Hommes Propriétaires et locataires | 9 |
| 2 | 19 h 30-21 h 30 | Femmes Propriétaires et locataires | 10 |
| Barrie | 3 | Anglais | 11 juillet 2019 | 18 h-20 h | Hommes | 8 |
| 4 | 20 h-22 h | Femmes | 9 |
| Miramichi | 5 | Anglais | 16 juillet 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Hommes | 7 |
| 6 | 19 h 30-21 h 30 | Femmes | 8 |
| Saint-Jérôme | 7 | Français | 18 juillet 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Hommes | 8 |
| 8 | 19 h 30-21 h 30 | Femmes | 9 |
| Vancouver | 9 | Anglais | 23 juillet 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Hommes Propriétaires et locataires | 7 |
| 10 | 19 h 30-21 h 30 | Femmes Propriétaires et locataires | 9 |
| Winnipeg | 11 | Anglais | 25 juillet 2019 | 17 h 30-19 h 30 | Hommes | 9 |
| 12 | 19 h 30-21 h 30 | Femmes | 9 |
| **Nombre total de participants** | | | | | | **102** |

# Principales constatations

Les pages qui suivent résument les principales constatations associées à chacun des thèmes abordés durant le premier cycle de groupes de discussion menés en juillet 2019.

**Activités du gouvernement du Canada**

Les nouvelles du gouvernement du Canada étaient peu présentes à l’esprit des participants, tous groupes confondus. Que ce soit en raison des vacances et des distractions estivales ou de l’approche des élections, beaucoup ont dit n’avoir guère suivi les nouvelles sur les politiques publiques du gouvernement fédéral ces derniers temps. Les principales mentions comprenaient des allusions générales à l’ALENA, aux différends diplomatiques et commerciaux avec la Chine et à l’envoi de déchets aux Philippines. La « taxe sur le carbone » a été spontanément mentionnée dans la plupart des groupes tenus en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, où la tarification fédérale de la pollution est récemment entrée en vigueur. Les changements climatiques, le CO2 et les émissions ont également été évoqués dans plusieurs groupes, notamment en Colombie-Britannique. L’affaire SNC-Lavalin a fait l’objet de quelques mentions isolées dans la moitié des groupes environ.

À cette étape de la discussion, les annonces récentes du gouvernement du Canada concernant l’assurance-médicaments, l’interdiction des plastiques et l’oléoduc TMX, n’ont été citées dans aucun des groupes.

**Priorités du gouvernement du Canada (Saint-Jérôme, Manitoba, Vancouver)**

On a remis aux participants de ces trois emplacements une feuille de travail comportant une liste d’objectifs généraux, en leur demandant d’encercler les deux ou trois éléments prioritaires sur lesquels le gouvernement fédéral devrait se concentrer, selon eux. L’objectif de « rendre la vie plus abordable » s’est de loin classé en tête, recevant deux fois plus de mentions que les choix suivants. Beaucoup de gens estimaient également que le gouvernement fédéral devrait s’appliquer à « améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens », à « favoriser la croissance et le renforcement de la classe moyenne » et à « améliorer le niveau de vie des Canadiennes et des Canadiens ». Les participants ont vu des liens et des recoupements plus ou moins importants entre ces diverses priorités, chacune s’imbriquant dans les autres ou les appuyant. Ils ont également considéré qu’elles touchaient à un large éventail d’impératifs socio-économiques, en particulier dans le cas des priorités axées sur la « qualité de vie » et le « niveau de vie ». L’importance accordée à l’abordabilité, cependant, a révélé à quel point les participants s’inquiètent du coût élevé de la vie – surtout celui des besoins essentiels comme le logement, la nourriture, etc. – conjugué à la précarité des emplois et aux salaires qui stagnent. Ce thème a régulièrement fait surface dans les discussions portant sur un éventail de sujets.

**L’environnement**

Les questions environnementales étaient un sujet de préoccupation dans tous les groupes, sans égard à l’emplacement. Les participants ont cité une foule d’enjeux aussi bien nationaux que locaux. En ce qui concerne les questions environnementales prioritaires à l’échelle du pays, ils ont le plus souvent désigné les émissions de CO2, les changements climatiques et les inondations et feux de forêt qui en résultent, ainsi que la pollution et les déchets en général. La pollution de l’eau, en particulier, et son impact sur les océans, les lacs et les rivières, la vie marine, le poisson et les pêches, ont beaucoup retenu l’attention, de même que la pollution par le plastique, souvent évoquée en lien avec ses effets délétères sur les cours d’eau et la vie marine.

Au chapitre des enjeux locaux, les questions liées à l’eau ont continué de dominer, entre autres exemples la pollution industrielle dans le lac Ontario, la quantité excessive de sel de voirie dans le bassin versant du lac Simcoe, les espèces de poissons envahissantes qui menacent les stocks de saumon à Miramichi, et les inquiétudes suscitées par les pétroliers associés au pipeline TMX sur les côtes de la Colombie-Britannique.

La disparition des espaces verts liée aux projets immobiliers ainsi que la pollution atmosphérique et sonore due à la circulation ont également compté parmi les grandes sources de préoccupation à Mississauga, à Barrie, à Saint-Jérôme et à Vancouver, où de nombreux participants ont signalé que les lacunes dans l’offre de transport en commun empiraient la situation.

Invités à dire ce que le gouvernement fédéral pourrait faire pour régler les problèmes environnementaux locaux, les participants ont été avares de détails, mais ont souvent mentionné la protection des espaces verts, de l’eau et des ressources naturelles contre les projets de développement et la pollution, et la hausse des investissements dans le transport en commun et les infrastructures connexes. À Miramichi, où les problèmes environnementaux étaient réputés avoir des répercussions négatives considérables sur les industries locales, notamment la pêche, de nombreux participants souhaitaient voir le gouvernement accentuer sa collaboration avec les acteurs locaux afin de trouver des solutions mieux adaptées aux réalités locales.

Très peu de gens avaient en mémoire les annonces récentes faites par le gouvernement fédéral en matière d’environnement. Les mentions les plus fréquentes à cet égard avaient trait à la « taxe sur le carbone » et aux questions connexes, plus particulièrement dans les groupes de Barrie, Mississauga, Miramichi et Winnipeg, soit dans les provinces où la tarification fédérale de la pollution est en cours de mise en œuvre. Ces mentions étaient de nature assez générale, évoquant par exemple les changements climatiques et le CO2, l’augmentation des prix à la pompe ou l’opposition de certains gouvernements provinciaux au programme. Le niveau de sensibilisation à l’annonce récente visant l’interdiction des plastiques à usage unique était faible. De même, les « pipelines » n’ont fait l’objet que de quelques mentions générales dans certains groupes.

**La tarification de la pollution**

Le programme fédéral de tarification de la pollution était moyennement connu dans les lieux où la « taxe sur le carbone » (expression couramment utilisée dans tous les groupes) est en voie d’être appliquée, et son mode de fonctionnement semait la confusion. La description du programme fournie aux groupes a donné lieu à une nouvelle série de questions, en particulier sur le paiement incitatif, dont beaucoup de gens ont trouvé qu’il semblait contraire aux objectifs fondamentaux du programme.

L’une des principales questions des participants au sujet du programme concernait l’utilisation des fonds, et la plupart souhaitaient (et auraient trouvé normal) que cet argent soit investi dans la transition vers une économie plus verte, plutôt que de revenir aux ménages. De plus, bien que la hausse du coût de la vie et la santé de l’industrie et du marché de l’emploi inquiètent les participants (qui s’attendaient tous à ce que la tarification de la pollution aggrave ces difficultés, du moins à court terme), leur premier souci était de savoir si la tarification de la pollution permettra ou non de réduire les émissions.

Les précisions fournies sur les paiements incitatifs, au lieu d’atténuer les inquiétudes concernant les hausses de prix attendues et leur impact sur les consommateurs, les petites entreprises et les organisations civiques, ont suscité des interrogations sur l’efficacité du programme chez beaucoup de répondants.

Si la plupart des gens voyaient d’un bon œil la lutte contre les changements climatiques menée par le gouvernement fédéral, une priorité qu’ils jugent des plus importantes, ils ont également exprimé le besoin de mieux comprendre les composantes du programme pour avoir l’assurance qu’il fonctionnera. D’après la majorité, pour que le programme ait une réelle efficacité, les consommateurs aussi devront modifier leurs comportements et il faudra consacrer des investissements aux écotechnologies et à l’innovation afin de faciliter le virage vers une énergie plus propre. De nombreux participants se sont demandé comment ces éléments avaient été pris en compte, le cas échéant, dans la stratégie globale du gouvernement du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques.

**L’interdiction des plastiques à usage unique**

Comme il a été dit, cette récente annonce par le gouvernement fédéral était peu connue. De rares participants y ont fait spontanément référence et, lorsqu’on a posé la question de façon plus précise, beaucoup ont répondu qu’ils n’en avaient pas entendu parler. Les autres se rappelaient vaguement avoir vu ou entendu quelque chose à ce sujet.

Après avoir brièvement pris connaissance de l’initiative, la plupart l’ont bien accueillie. En règle générale, les participants voyaient la pollution par le plastique comme un problème majeur et une priorité importante pour le gouvernement fédéral. Dans la même veine, beaucoup ont fortement appuyé l’idée que le gouvernement fédéral oblige les entreprises actives au Canada à nettoyer leurs déchets plastiques, et qu’il interdise les plastiques à usage unique dans ses propres ministères et organismes. La majorité des participants étaient d’accord pour dire que le succès de la réduction et du nettoyage de la pollution par le plastique exige ce type de leadership et d’action vaste et concertée de la part du gouvernement du Canada.

Les principales réserves exprimées touchaient aux coûts et à la mise en œuvre. Les participants ont dit s’attendre à ce que la transition s’accompagne de certains désagréments, surtout pour les consommateurs et les entreprises. La plupart jugeaient également que, pour réussir, toutes ces initiatives demanderont une bonne mise en œuvre, ce qui signifie que le gouvernement devra se montrer efficace dans sa gestion et son contrôle de la conformité, et que les entreprises devront faire preuve de bonne foi, soit non seulement limiter et traiter leurs déchets de plastique, mais investir dans la mise au point de produits qui représentent des solutions de rechange acceptables, abordables et meilleures pour l’environnement.

**Projet d’agrandissement de l’oléoduc Trans Mountain (Saint-Jérôme, Vancouver)**

La connaissance de ce projet était assez élevée à Vancouver, mais plutôt faible à Saint-Jérôme.

La plupart des participants qui connaissaient le projet saisissaient relativement bien les enjeux environnementaux et économiques concurrents et savaient que l’opposition et les préoccupations exprimées avaient entraîné des délais et de l’incertitude à l’égard de l’initiative.

À Vancouver, les avis étaient partagés quant à savoir si le projet devait aller de l’avant ou non, certains appuyant cette idée, d’autres s’y opposant, alors que d’autres encore étaient incapables de trancher. Les participants de Saint-Jérôme, pour leur part, étaient dans l’ensemble plus susceptibles de s’y opposer ou de ne pas prendre position.

La plupart des participants ont été en mesure de comprendre les arguments de part et d’autre, les pour et les contre, ceux qui appuyaient la construction du pipeline étant d’avis qu’il s’agit d’un impératif économique et que les risques et les défis pour l’environnement peuvent être atténués, si le projet est géré de façon appropriée. Les participants avaient également le sentiment que l’expansion de l’oléoduc n’empêcherait pas la transition vers une économie plus verte. Ceux qui s’opposaient au projet étaient d’avis que les effets négatifs sur l’environnement allaient simplement l’emporter sur les résultats économiques positifs. Au sein de ce groupe, on estimait que les arguments économiques manquaient de vision.

Un nombre relativement faible de personnes connaissaient l’état actuel du projet, le régime de propriété du gouvernement fédéral ou la récente annonce du gouvernement sur le fait que le projet ira de l’avant et que les recettes générées par le pipeline seront investies dans la transition du Canada vers une économie verte. Même ceux qui s’opposaient au projet considéraient néanmoins le plan d’investissement du gouvernement comme une bonne idée, dans la mesure où il s’y tient et que les recettes favorisent des investissements dans les entreprises et l’innovation canadiennes. La possibilité que cela se traduise dans les faits a soulevé un certain scepticisme.

**Enjeux locaux (Barrie, Miramichi, Saint-Jérôme)**

On a recensé une vaste gamme d’enjeux locaux communs à toutes ces régions, les préoccupations majeures étant liées au logement et à l’emploi, à l’accroissement des pressions sur les services et les infrastructures publics déjà insuffisants, et à des questions sociales, comme la pauvreté croissante et la santé mentale, de même que l’insuffisance de mécanismes de soutien, de services et de soins de santé à l’échelle locale.

À chaque endroit, les infrastructures soulevaient de vives préoccupations. Peu de participants étaient au courant de quelque investissement du gouvernement fédéral que ce soit, soulignant toutefois l’importance du financement fédéral dans le transport en commun et les infrastructures de transport, les hôpitaux et les écoles. À Miramichi, où les participants ont indiqué que leur collectivité avait des besoins criants, on a fait mention des engagements répétés des gouvernements (fédéral et provincial) d’investir dans les routes et les ponts locaux, lesquels n’ont pas été tenus. De plus, les participants de cette collectivité, qui subissent les effets conjugués d’un certain nombre de facteurs ayant une incidence sur la santé de l’industrie et les emplois traditionnels, souhaitaient voir une consultation et une collaboration accrues à l’échelle locale de la part du gouvernement pour assurer la mise en œuvre de solutions qui reflètent les besoins et les points de vue des entreprises locales et des membres de la collectivité.

**Soins de santé**

En ce qui concerne la question des soins de santé, les participants de chacun des endroits et dans tous les groupes ont surtout mentionné les pénuries (médecins de famille, spécialistes, hôpitaux et lits) et leurs effets négatifs sur le temps d’attente et l’accès aux soins. Les problèmes de santé mentale et de toxicomanie étaient également très présents à l’esprit des participants, parallèlement au manque de services et de mécanismes de soutien offerts pour y faire face et aux pressions croissantes sur un système de santé déjà à bout de ressources, en raison de la croissance et du vieillissement des populations.

Peu étaient au courant des récentes annonces du gouvernement visant à régler ces problèmes en particulier et ceux des soins de santé de manière plus générale. Lorsqu’on leur a fourni une liste des priorités possibles du gouvernement du Canada en matière de soins de santé, correspondant aux préoccupations énumérées plus haut, la majorité des participants ont déterminé que la pénurie de médecins et de personnel infirmier devait être la priorité absolue du gouvernement, le deuxième rang étant occupé par des enjeux comprenant notamment la réduction du temps d’attente pour l’obtention de soins en santé mentale et l’amélioration de l’accès à des aliments sains et à des médicaments d’ordonnance.

**Régime national d’assurance-médicaments**

Peu étaient au courant de l’annonce récente du gouvernement du Canada relativement à la mise en œuvre d’un régime national d’assurance-médicaments, mais la plupart pensaient qu’il s’agissait d’une bonne idée et que cela permettrait de régler un véritable problème pour ceux qui ne sont pas déjà couverts par un régime d’assurance quelconque, par l’entremise de leur employeur ou du gouvernement provincial. À chaque endroit, les participants de tous les groupes ont généralement admis qu’il était injuste et incohérent avec les principes qui sous-tendent le système universel de soins de santé au Canada que des Canadiennes et des Canadiens subissent des conséquences financières graves ou que leur traitement leur soit refusé parce qu’ils ne peuvent assumer le coût de leurs médicaments.

Lorsqu’on a demandé aux participants de déterminer un nom éventuel pour un tel programme, à partir d’une liste qui leur avait été fournie, le *Canada Prescription Plan* a fait l’objet d’un consensus, mais presque tous les groupes ont signalé le fait que l’abréviation CPP est déjà utilisée pour désigner le *Canada Pension Plan* (Régime de pensions du Canada). Lorsqu’on a demandé aux participants comment ils pourraient améliorer le nom, ils ont largement convenu, dans la plupart des groupes que les termes *Canada* ou, surtout, *Canadian* devraient en faire partie. Selon eux, ces termes permettent de souligner que le régime n’est pas seulement national mais distinctement canadien, qu’il est partie intégrante du système de soins de santé de classe mondiale du pays et qu’il appartient à ses citoyens.

Le terme *prescription* (ordonnance) a été largement préféré à *drug*, lequel comporte des connotations négatives; *pharmacare* (régime d’assurance-médicaments), pour sa part, semblait inusité ou porter à confusion pour certains. Le terme *plan* a aussi été préféré à *program*, ce dernier suggérant chez certains un processus de demande ou d’inscription, alors que *strategy* a été largement considéré comme étant trop vague.

Pour explorer la question relative à la probabilité que le nom *Canada Prescription Plan* soit plus communément connu sous l’abréviation CPP, un participant a suggéré *Canadian Affordable Prescription Plan* (CAPP). Cette option a été approuvée à l’unanimité au sein de ce groupe.

**Logement (Mississauga, Vancouver)**

Le coût du logement a été identifié comme un problème sérieux par tous les participants de ces deux villes, pour les propriétaires comme pour les locataires, mais surtout pour les premiers, étant donné les prix d’achat excessivement élevés dans ces marchés. Si le prix du logement est perçu comme une question qui touche le grand public, une très grande empathie a été exprimée à l’égard des jeunes et des acheteurs d’une première maison qui sont confrontés à des circonstances particulières et doivent être en mesure de verser la mise de fonds minimale exigée et de satisfaire aux exigences en matière de revenus pour être admissibles à un prêt hypothécaire.

Peu de participants avaient entendu parler de l’Incitatif à l’achat d’une première propriété du gouvernement fédéral, un programme administré par la Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL) offrant une mise de fonds de 5 ou 10 % pour l’achat d’une première maison. Si certains approuvaient cette idée et pensaient que cela pourrait aider une partie des acheteurs d’une première propriété à réaliser leur acquisition, d’autres se sont montrés perplexes à l’égard de la façon dont le programme fonctionne. On a en effet mis en doute l’équité du programme, plus particulièrement ce qui concerne la façon dont la SCHL recouvre son investissement initial, comme la mesure dans laquelle il pourra réellement changer les choses pour la plupart, les prix étant généralement hors de portée. Un certain nombre de participants ont été particulièrement critiques à l’égard de l’idée qu’une participation de la SCHL lui donnerait droit à un pourcentage du prix de vente de la maison, dans un marché où le prix du logement atteint si rapidement des sommets.

Un plus grand nombre de participants avaient entendu parler du test de « simulation de crise » auquel le gouvernement veut soumettre tous les prêts hypothécaires assurés. Les participants étaient d’avis qu’il s’agissait d’une mesure de sauvegarde éclairée pour protéger les acquéreurs de maisons en particulier et le marché résidentiel dans l’ensemble contre le surendettement et un fardeau insoutenable, en cas de hausse des taux d’intérêt.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

The Strategic Counsel  
Numéro du contrat : 35035-182346/001/CY  
Date de l’octroi du contrat : 27 juin 2019  
Valeur du contrat : 808 684,50 $